

**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
DU PAYS DE
SAINT-YRIEIX**

**DELIBERATION DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE n°2020-104**

L'an deux mille vingt, le 23 juillet à 18 h 30

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil Communauté : 17 juillet 2020

Nombre de délégués :

- en exercice : 29
 présents : 25
 votants : 29

PRESENTS : M. Pierre VERGNOLLE, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. François BOISSERIE, M. Jean-Claude FRACHET, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, MME Annick HUCHET, M. Francis DELORT, Mme Christiane BARRY, M. Jacques BLONDY, M. Patrick DELAGE, Mme Marie-Madeleine LORIN, M. Alain BLONDY, Mme Céline BOYARD, M. Ludovic TURPIN, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, Mme Marie-Pascale BRACHET, M. Francis CUBERTAFON, Mme Sandrine FUSADE, Mme Monique PLAZZI et Mme Stéphanie TOESCA conseillers communautaires.

ABSENTS Excusés : Mme Delphine PERRIER-GAY, M. Jean-Claude DUPUY, M. Laurent GORYL, et Mme Catherine L'OFFICIAL.

OBJET :

Désignation des
représentants au sein de
l'Office de Tourisme
Intercommunal

Delphine PERRIER-GAY donne pouvoir à Patrick DARY
Jean-Claude DUPUY donne pouvoir à Annie ARNAUD
Laurent GORYL donne pouvoir à Pierre VERGNOLLE
Catherine L'OFFICIAL donne pouvoir à Daniel BOISSERIE

SECRETAIRE : Alain BLONDY

Rapporteur : P-L. PUYGRENIER

Vu la délibération n°2020-099 du 23 juillet 2020 portant désignation des représentants aux organismes extérieurs au scrutin public ;

Vu les statuts de l'Office de Tourisme Intercommunal, créé depuis le 1^{er} octobre 2013,

Considérant que la Communauté de Communes est représentée au Conseil d'Administration de l'OTI par 6 conseillers communautaires ;

Considérant que Monsieur le Président de la Communauté de Communes est membre de droit ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **désigne** les élus suivants pour siéger au Conseil d'Administration de l'OTI :

- Madame Annick HUCHET ;
- Madame Michèle ROY ;
- Monsieur Pierre DAVID ;
- Monsieur Pierre-Louis PUYGRENIER ;
- Monsieur Emilien ROUET ;
- Monsieur Philippe SUDRAT.

Au registre sont les signatures
Pour extrait certifiée conforme,
Le Président


D. BOISSERIE

Accusé de réception en préfecture
087-248700189-20200723-DC2020530215-
DE
Date de télétransmission : 27/07/2020
Date de réception préfecture : 27/07/2020

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de